

Commission communale de contrôle des listes électorales

Conformément au Code Électoral, suite à la réunion de la Commission de Contrôle des listes électorales qui s'est réunie le jeudi 16 mai 2024 à 14h00 préalablement à l'élection européenne du 9 juin 2024, tout électeur peut consulter :

- La liste électorale communale,
- Le tableau des inscriptions et radiations intervenues sur la liste électorale depuis la précédente réunion de la Commission du Contrôle.

Ces documents sont consultables jusqu'au vendredi 24 mai 2024 inclus au Service des Élections situé au 2e étage de l'immeuble situé 15 mail d'Allagnat, aux horaires habituels d'ouverture des services : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions à toute demande concernant ces documents, il est préférable de contacter préalablement par téléphone le service des élections au numéro suivant : 04 73 42 69 98.

Nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales

En vertu du Code Électoral, les 5 conseillers municipaux membres de la Commission de Contrôle ont été désignés par Arrêté préfectoral n° 20232120 du 12 décembre 2023.

Il s'agit de :

M. Pierre SABATIER (suppléant: M. Pierre MIQUEL)
M. Yannick VIGNOL (suppléant: M. Thomas WEIBEL)
Mme Anna AUBOIS (suppléante: Mme Wendy LAFAYE)
Mme Cécile LAPORTE (suppléant: M. Alexis BLONDEAU)
M. Alparslan COSKUN (suppléante : Mme Marianne MAXIMI)

Cette commission s'assure de la régularité des listes électorales et des demandes d'inscriptions et de radiations enregistrées depuis le début de l'année.

La réunion publique de cette commission se déroulera entre le 21^e et le 24^e jour précédent le premier tour de scrutin, dans les locaux du service Élections au Centre Municipal d'Allagnat -sis 15 mail d'Allagnat-. La date et l'horaire exacts seront communiqués ultérieurement.

